



de Victorio et au confluent du Monticano et de la Livenza ont retardé l'avance de l'adversaire. Malgré la résistance acharnée des appareils ennemis, nos aviateurs ont renouvelé le bombardement des troupes adverses sur le Tagliamento. Cinq avions ennemis ont été abattus.

### La situation s'améliore

Paris, 8 Novembre. L'Echo de Paris dit que les nouvelles d'Italie reçues à Paris, hier matin, et émanant d'une source technique française particulièrement compétente, sont franchement meilleures. L'armée italienne du Nord, qui tenait front entre le Val Sugana et le Dolomite, s'est repliée linéairement en vertu d'ordres formels et constitue une force qui reste entièrement intacte. Les deux autres armées se réforment et se regroupent.

### Rome, 8 Novembre.

Le général Corsi écrit dans la Tribuna que la situation peut être ainsi résumée : Nous sommes dans une période de manœuvres. L'avance des troupes ennemies à notre gauche et s'appuie sur la région montagneuse est plus lente, en raison des distances dans la plaine, n'a provoqué aucune déviation. Après un effort très énergique, le repli continue efficacement, protégé par les différentes tactiques des divers unités, troupes de couverture, dans la zone montagneuse, et de garde-fortement constituées dans la plaine.

La manœuvre qui s'impose aujourd'hui ne consiste pas à limiter le repli d'après des considérations tactiques, mais à continuer d'opérer sur des raisonnements uniquement militaires, du choix de la zone qui servira au barrage et de la préparation aux actions contre-offensives qui s'ensuivent.

### Le front unique est réalisé

Rome, 8 Novembre. Le concours rapide apporté par les Alliés sur le front italien est interrompu par toute la presse comme la presse anglaise, le front unique est finalement réalisé. Il démontre, en outre, que l'Entente a parfaitement compris l'intention de l'Allemagne de la vaincre par l'écrasement de l'Italie.

La rapidité foudroyante, avec laquelle les gouvernements et les états-majors alliés se sont mis d'accord pour opposer à l'invasion allemande en Italie une ligne de front unique, a été un succès de la plus haute importance. Elle a été réalisée en un temps record, en un temps record.

La presse italienne, commentant les articles des journaux français et anglais remarque qu'il est évident que l'Entente a été unanime sur le point de vue de la réalisation du front unique. Elle a été réalisée en un temps record, en un temps record.

De plus, la solidarité manifestée par la presse américaine dans l'effort de vaincre l'Allemagne a produit une excellente impression. Les journaux, sans distinction de parti, commentent favorablement l'intention de l'Entente de constituer un front unique, comme front unique de la mer du Nord à l'Adriatique, en initiant ainsi l'exemple de l'Angleterre et de la France.

Le maire de Turin salue les troupes alliées. Le maire de Turin, par une affiche rédigée en italien, en français et en anglais, a adressé aux troupes franco-britanniques de passage à Turin, le salut suivant : Les soldats de ces grands soldats sont fiers de pouvoir voir reître au sol les armes et les devises de la France et de l'Angleterre encore une fois réunies avec celles de l'Italie pour la cause de la justice et de la liberté de toutes les nations.

Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

Cette affiche a donné lieu à des manifestations de sympathie en faveur des soldats alliés. Les Allemands dévastent les pays conquis. Les nouvelles apportées au pape par l'archevêque d'Udine ont produit la plus douloureuse impression. Les pères, les communications au Souverain Pontife, reproduites par l'Observateur Romano, parle d'incendies et de pillages commis par les armées allemandes. Udim et elle ont causé une ignominie encore l'étendue de ces dévastations. Malheureusement, l'exemple de ce qui s'est passé en Belgique et en France ne peut laisser aucun doute sur le sort qui attendra les pays conquis.

durée égale à la durée de la guerre aux locaux mobilisés rentrant dans la catégorie des locaux à petits loyers ; pour les autres catégories de locaux, la durée de prorogation pour les locaux d'habitation est portée à deux ans, et pour les locaux industriels ou commerciaux, à une durée égale à la durée de la guerre.

Les Allemands tenteront-ils d'envahir l'Angleterre ? Lord French dit qu'il faut s'y attendre. Londres, 8 Novembre. Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Parlant hier à la Chambre de commerce, Lord French a mis en garde son auditoire contre une prochaine surprise allemande, ajoutant :

Une autre nouvelle est que M. le président Moller demande sa retraite pour cause de santé. Avec grande raison, le garde des Sceaux a jugé qu'il n'avait pas à statuer sur la nomination de Moller. Au cours d'un procès, même et surtout quand il s'agit d'un juge, il faut que la justice soit rendue.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi relative à la répression des délits de faux monnayage. Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Le Sénat s'est réuni hier matin à 9 heures, pour la nomination de la Commission chargée d'examiner la demande en autorisation de poursuites contre M. Maréchal. La séance est levée à 4 h. 25.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

Acte de proflité. — Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front. Le jeune Gaston Jean a été tué sur le front.

## Notules Marseillaises

### Le Rôle des Banques

Dans quelques jours la souscription au troisième emprunt de guerre va s'ouvrir. Tous les Français qui ont de l'argent disponible feront, croyons-nous, un devoir de le verser au Trésor. Il importe, en effet, que l'Etat puisse faire face aux dépenses énormes de cette terrible guerre.

Les banques prêteront, il n'en faut point douter, leur concours à ce nouvel emprunt. Elles connaissent leurs déposants, elles ont vu donc les engager d'autant plus à souscrire qu'il s'agit d'un placement à un taux rémunérateur et garanti.

On dit bien que certaines banques orientent plutôt leurs clients sur des valeurs industrielles et autres, mais nous ne voyons pas croire qu'elles facilitent de tels placements à cette heure, c'est-à-dire à la veille de l'émission de l'emprunt national. Elles ne peuvent ignorer que l'Etat doit avoir la priorité sur tous les intérêts privés. Du moins, c'est notre avis. Souhaitons qu'il soit aussi celui de toutes les banques.

### La Température

Ciel beau, hier, à Marseille. Au thermomètre de l'observatoire, on a recueilli, dans la nuit, 0° 1/2. Les thermomètres maximaux à 4 heures ont marqué 14° 1/2. A 10 heures de la nuit, 12° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 14° 1/2. A 4 heures, 16° 1/2. A 7 heures, 17° 1/2. A 10 heures, 18° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 19° 1/2. A 4 heures, 20° 1/2. A 7 heures, 21° 1/2. A 10 heures, 22° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 23° 1/2. A 4 heures, 24° 1/2. A 7 heures, 25° 1/2. A 10 heures, 26° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 27° 1/2. A 4 heures, 28° 1/2. A 7 heures, 29° 1/2. A 10 heures, 30° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 31° 1/2. A 4 heures, 32° 1/2. A 7 heures, 33° 1/2. A 10 heures, 34° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 35° 1/2. A 4 heures, 36° 1/2. A 7 heures, 37° 1/2. A 10 heures, 38° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 39° 1/2. A 4 heures, 40° 1/2. A 7 heures, 41° 1/2. A 10 heures, 42° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 43° 1/2. A 4 heures, 44° 1/2. A 7 heures, 45° 1/2. A 10 heures, 46° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 47° 1/2. A 4 heures, 48° 1/2. A 7 heures, 49° 1/2. A 10 heures, 50° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 51° 1/2. A 4 heures, 52° 1/2. A 7 heures, 53° 1/2. A 10 heures, 54° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 55° 1/2. A 4 heures, 56° 1/2. A 7 heures, 57° 1/2. A 10 heures, 58° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 59° 1/2. A 4 heures, 60° 1/2. A 7 heures, 61° 1/2. A 10 heures, 62° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 63° 1/2. A 4 heures, 64° 1/2. A 7 heures, 65° 1/2. A 10 heures, 66° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 67° 1/2. A 4 heures, 68° 1/2. A 7 heures, 69° 1/2. A 10 heures, 70° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 71° 1/2. A 4 heures, 72° 1/2. A 7 heures, 73° 1/2. A 10 heures, 74° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 75° 1/2. A 4 heures, 76° 1/2. A 7 heures, 77° 1/2. A 10 heures, 78° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 79° 1/2. A 4 heures, 80° 1/2. A 7 heures, 81° 1/2. A 10 heures, 82° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 83° 1/2. A 4 heures, 84° 1/2. A 7 heures, 85° 1/2. A 10 heures, 86° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 87° 1/2. A 4 heures, 88° 1/2. A 7 heures, 89° 1/2. A 10 heures, 90° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 91° 1/2. A 4 heures, 92° 1/2. A 7 heures, 93° 1/2. A 10 heures, 94° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 95° 1/2. A 4 heures, 96° 1/2. A 7 heures, 97° 1/2. A 10 heures, 98° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 99° 1/2. A 4 heures, 100° 1/2. A 7 heures, 101° 1/2. A 10 heures, 102° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 103° 1/2. A 4 heures, 104° 1/2. A 7 heures, 105° 1/2. A 10 heures, 106° 1/2. A 1 heure de l'après-midi, 107° 1/2. A 4 heures,



# PHOSCAO SANS SUCRE

Les quantités de sucre qui nous sont allouées mensuellement ne nous permettent pas de donner satisfaction aux commandes de plus en plus nombreuses que nous recevons, nous avons mis également à la disposition de notre clientèle des boîtes de Phoscao sans sucre, permettant ainsi à chacun de sucrer son déjeuner à sa convenance, soit avec du sucre, soit avec du Phoscao. Le sucre manquant étant remplacé par du Phoscao pur, la dose de Phoscao sans sucre par déjeuner doit être moitié moindre que celle du Phoscao sucré (une cuillerée à café au lieu d'une cuillerée à soupe).

**Phoscao sans sucre on fait donc 33 déjeuners, soit plus qu'avec deux boîtes de Phoscao sucré.** La différence de prix entre une boîte de Phoscao sans sucre (4.80) et deux boîtes de Phoscao sucré (5.30) représente largement la dépense de sucre pour 33 repas. Pour les personnes qui préfèrent le déjeuner peu sucré, il est plus économique d'employer le Phoscao sans sucre.

En vente partout. Administration: 9, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8<sup>e</sup>)

# La TEINTURE IDEALE

permet aux MÈNAGÈRES de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS: coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCIERIES, etc.

# MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU

Guérison la plus sûre et la plus rapide par la Méthode Cassius 40 ans de succès.

Consultations gratuites, 13, rue d'Aix, Marseille. Envoi de la Méthode contre timbre-poste de 25 centimes.

---

## On peut Gagner 500.000

Avec CINQ FRANCS

en achetant un BON A LOT PANAMA, conformément à la Loi spéciale du 12 mars 1900, payable CINQ francs en souscrivant et le solde par mensualités pendant deux ans. Dès le premier versement, on devient propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité de lot gagné. Tous les numéros sortent gagnants de 400 à 500.000 francs.

Tout titre non remboursé est remboursé à 200 francs. (Garanti par un dépôt de 152.000.000 de francs effectué au Crédit Foncier de France.)

**Tirage le 15 NOVEMBRE 1917, à 2 heures, à Paris**

Les LOTS PANAMA offrent 270 tirages donnant les lots ci-dessous:	
140 Lots de 500.000 francs	280 Lots de 5.000 francs
140 - 250.000 - 1.200	2.000
280 - 100.000 - 14.400	1.000
280 - 10.000 - 82.800	400

Au total: 153.850.000 francs

Nombre de suite - Sécurité absolue - Liste gratuite après Tirage

Les demandes sont reçues jusqu'au 15 NOVEMBRE 1917, midi

Mandat de CINQ Francs à M. le D<sup>r</sup> du CRÉDIT FAMILIAL ALGERIEN ou PANAMAIS

10, RUE D'ALGER, 10 - ALGER

seul établissement autorisé pour les opérations prescrites par la loi spéciale du 12 mars 1900 et rigoureusement contrôlé.

---

Manufacture d'Echelles en tous genres

# LA PHOCÉENNE

23-25, Rue de la Falud, 23-25

# PASTILLES VALDA

Vous n'aurez rien à craindre, du froid, de l'humidité, des microbes, si vous savez user à propos

DES PASTILLES VALDA

ENFANTS, ADULTES, VIEILLARDS

Avant de sortir; avant de passer d'une pièce chauffée dans un endroit froid ou humide; quand vous avez à craindre une contagion, un courant d'air, des poussières souvent microbiennes, toujours irritantes; le matin au réveil comme le soir au coucher; dans toutes les circonstances où il faut veiller à la sécurité de vos voies respiratoires,

AVEZ toujours en bouche

## Une Pastille VALDA

dont les essences sédatives, balsamiques et antiseptiques protégeront par leurs émanations volatiles votre Gorge, vos Bronches, vos Poumons.

AVEC elles, c'est la préservation assurée, le traitement logique des Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Catarrhes, Grippe, Influenza, etc.

mais surtout EXIGEZ ÉNERGIQUEMENT dans toutes les Pharmacies

# Les Véritables Pastilles VALDA

En boîtes de 4,75 et portez le nom VALDA

# Régénérateur des Bronches du D<sup>r</sup> Auber

guérit sûrement et rapidement Phtisie, Tuberculose, Bronchites, Coqueluche, Rhume, Asthme, Grippe, Influenza.

Prix: 6 francs le demi-litre, impôt compris (Franco par 6 flacons)

Pharmacie CODOL, 83, rue de la République, Marseille

---

# SYPHILIS

Analyse du Sang

Guérison radicale de la Phtisie par Electrolyse.

INSTITUT CLINIQUE, 2, cours Belzoni, (derrière les Jars, Dim. de 9 h. à 11 h.)

# LOUVRE DENTAIRE

1, RUE COLBERT, 1 - MARSEILLE

Restaurations buccales et faciales

Redressements des dents. Appareils et Dentiers de 1<sup>er</sup> système. Extractions, dentaire.

# MALADIES DE FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien, tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'étant point congestionnés, ne font point souffrir.

Pour maintenir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est nécessaire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui agisse à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs. Seule la

## JOUVENCE de l'Abbé SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de plantes, sans aucun poison ni produits chimiques, parce qu'elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne les organes.

Les mères de famille font prendre à leurs fillettes la Jouvence de l'Abbé SOURY pour leur assurer une bonne formation.

Les dames en prennent pour éviter les migraines périodiques, assurer des époques régulières et sans douleur.

Les malades qui souffrent de Maladies Intérieures, Suites de couches, Pertes blanches, Règles irrégulières, Métrites, Fibromes, Hémorragies, Tumeurs, Cancers, trouveront la guérison en employant la Jouvence de l'Abbé SOURY.

Celles qui craignent les accidents du RETOUR d'ÂGE doivent faire une cure avec la Jouvence de l'Abbé SOURY, pour aider le sang à se bien placer et éviter les maladies les plus dangereuses.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, 4 fr. 25 le flacon (toute Pharmacie); 4 fr. 85 franco; 4 flacons 17 fr. expédition franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie MAG. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien expédier la véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY à la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratuits)

# PHOTO-MIDGET

38, r. St-Ferréol, 38

offre une superbe prime

## SCIEUR

Bon scieur pour circulaire demandé, bien payé, Constantin, à Gémenos (B.-du-Rh.).

---

## GARDIEN

de nuit demandé important maison de nouveautés, de préférence retraité douanes ou gendarmier, références de 1<sup>er</sup> ordre exigées. Ecrire poste Colbert, abonné 62.

---

## ON DEMANDE

une bonne employée, connaissant bien lingerie fantaisie et corsets. Ecr. poste Colbert, abonné 62.

---

## DEMANDEZ

la Danse Macabre, poème de Guy de Maupassant, 2 fr. 20; franco, 2 fr. 50. Chez Jouve, éditeur, 15, rue Racine, Paris (VI<sup>e</sup>).

# PIEDS meurtris, fatigués

douloureux, sueurs fétides, ampoules, écorchures, sont guéris par

## LE "MARATHON"

Baume des Soldats et des Marcheurs

Il suffit d'en frotter les parties douloureuses pour obtenir un soulagement immédiat.

Prix: 75 cent. le Bâton chez les Pharmacies et Drogueries

Chaque bâton est accompagné de conseils sur les soins à donner aux pieds et aux chaussures.

Envoi franco contre 75 centimes adressés à M. GANSEN, directeur du Laboratoire des Spécialités Hygiéniques

10, r. de l'Abbé-de-l'Épée MARSEILLE

VENTE EN GROS: GIRAUD, SILBER, MARSEILLE

# DRAPEAUX

DE TOUTES LES PUISSANCES

Vente en GROS et DÉTAIL

## AU GRAND S<sup>r</sup>-MICHEL

40, rue des Minimes

---

# MALADIES SECRÈTES

de la peau, des poumons, du système nerveux, etc.

Consultations. On ne paie que les remèdes.

---

# BASCULE

métallique. Bon état, est demandée, force 2.000 kilos environ, première double romaine. Ecrire case 77, St-Ferréol.

---

# ELECTRICITE

Installations en tous genres. Sonnerie, éclairage 2, rue Edouard-Saint-Michel.

---

# MUSICIENS!

N'achetez pas d'instruments de musique sans vous adresser à la Maison E. MAUZERES, place de la Bourse, 11, Marseille.

---

# QU PINTO VENDE

Écritures et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc.

MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE

---

# LA maison THIERY et S<sup>r</sup>

GRAND, Marseille, demande ouvriers tailleurs pour le National.

---

# Le Gérant: Victor HEYRIES

Imp. Stér. du Petit Provençal, rue de la Darse, 75

# Announces Economiques "Classées"

Les ANNONCES doivent nous parvenir: Le Mardi soir avant 5 heures pour paraître le Mercredi; Le Jeudi soir avant 5 heures pour paraître le Vendredi. Elles sont reçues aux bureaux de l'AGENCE HAVAS, 31, rue Pavillon.

50 centimes la ligne. - Minimum: 2 lignes.

---

## DEMANDES D'EMPLOIS

EMPLOYÉ comm. industrie, expér. conn. langues, cherche place. Quintavalle, 148, boulevard National.

JEUNE HOMME sérieux, jolies écritures, dem. travaux copies ou autres à faire chez lui. Ecr. Georges Garcin, poste restante, Prado.

CHAUFFEUR d'auto expér. dem. place. S'adr. bar Perrot, r. Puviss-De-Chavannes, 62.

MÉCANICIEN breveté de la marine marine demande emploi d. usine. Ecrire Garcin, bar Grignan, 33, rue Grignan.

PERSONNE sérieuse demande demi-journée ou enfant à promener. Appr. m. d. références. Mme Valory, boulev. de Paris, 61.

---

## OFFRES D'EMPLOIS

OUVRIERS sont demandés, avec ou sans machine, pour caissons et chemises, travail assuré et de longue durée, 42, rue Thiers, chez Mme Gry.

ON DEMANDE des ouvrières couture, 43, rue Montgrand, rez-de-chaussée.

JUSTIERS, tourneurs et ouvriers décolle-urs demandés, haute paie, capables, réf. exigées. Fleuryville et C<sup>o</sup>, 41, r. rue Ferrand.

MÉNAGE jardinier concierge demandé pour grande propriété dans la banlieue de Marseille; écrire en indiquant références à M. Emile Jonquet, 2, rue Clapière.

MÉCANIQUES et chapés. Mécaniciens demandés en atelier et domicile. Bons salaires payés tous les samedis. Se présenter 63, rue Ferrand, de 9 à 11 h.

CHARRON demandé, Faubourg, 155, chemin du Rouet, Marseille.

ON AFFUTEUR scies à rubans et circulaires demandé, place stable. Scierie, 16, Bd de la Méditerranée.

CULTIVATEUR marié, au courant vignes est demandé. Bonnes conditions. Garino et C<sup>o</sup> boulevard Vauban, 4.

GARDIEN de nuit et affûteur, scies à rubans dem. Scierie, 16, Bd de la Méditerranée.

ON DEMANDE des mécaniciens, travail facile et bien payé. Mme Blandin, 47, rue Fort-Notre-Dame, 2<sup>e</sup> étage.

ON DEMANDE une recommandée pour les demi-journées. S'adr. 10, rue Rouvière, magasin parfumerie.

ON DEMANDE des journaliers à l'usine de pâtes alimentaires Rivals, à Saint-Loup. S'y présenter.

MÉCANICIENS sont demandés pour atelier ou domicile. S'adresser 66, r. Sainte, chez Mme Gaynard.

ON DEMANDE une femme de ménage deux heures le matin. Se présenter 20, rue Moutier, au 2<sup>e</sup> de 1 à 3 heures.

ON DEMANDE des ouvriers au courant du nettoyage, et des frotteuses sachant ériger. S'adresser à la Phocéenne, 25, r. de la Palud.

ON DEMANDE de bonnes ouvrières corsetières, jupettes et laqueuses, bien rétribuées, 31, r. de Village, au 1<sup>er</sup> étage.

ON DEMANDE une jeune fille de 14 à 16 ans, apprentie commise en pâtisserie, rue de Rome, 164.

ON DEMANDE cycliste p. services de nuit, avec références, 3, cours Devillars, r.-d.-c.

ON DEMANDE fillette de 13 à 14 ans pour aider logée, nourrie et payée. Pressé. Rue Montholon, 6, concierge.

## LECONS

INSTITUT COMMERCIAL COLBERT

6, r. des Feuillants et Noailles, fondé en 1900 Cours privés et gratuits, 3 à 21 h. (Des cours spéciaux sont réservés aux jeunes filles). Comptabilité, sténo-dactylo, calligraphie, français, anglais, concours: postes télégr., élèves officiers, banque, pes.-jurés, Ponts et Ch. Cours par correspondance. Placement gratuit.

COUPE ET COIFFURE

École BONNIOT-GASSIER dirigée par dame diplômée

Ex-professeur aux écoles de coupe de Paris

Détails diplômes fin d'études

Facilités de paiement

8, rue d'Arcole

---

## PROPRIETES

PROPRIÉTÉ à vendre au plus offrant, comprenant 2 maisons sur rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage avec terrasses, aux jeunes viciers, amandiers, etc., belle pièce, chassé. S'adr. quai du Port, 50, bureau de tabac, en face la mairie, après-midi, de 2 à 5 heures.

---

## LOCATIONS

BELLE CHAMBRE meublée, électricité, à louer, pension facultative. S'adr. boulevard Jardin-Zoologique, 40, au 1<sup>er</sup>

ON DEMANDE petite chambre meublée ou pièce vide indépendante, passages courts Pierre-Puget, Corderie. Ecr. Daumes, 42, rue de la Bibliothèque.

JEUNE FILLE cherche chambre vide dans J. bonne maison. Ecrire Tombarel, 27, rue Saincte, au 2<sup>e</sup>

M. LEMPEREUR, à Cosme (Nièvre), cherche grand chambre 2 lits et usage cuisine, prix modéré.

JOLIE CHAMBRE meublée, 25 fr. par mois, 109, Grand-Chemin d'Aix, 4<sup>e</sup>.

---

## FONDS DE COMMERCE

PETIT tabac-bar av. appart. au centre tenu p. dame seule, à vendre c. départ immédiat, prix 16.000 fr. à débattre. Bénéfices prouvés, peu de frais, on traite avec petit acompte. Toutes facilités p. le solde. S'adr. Gini, rue Paradis, 233. Très pressé, affaire à saisir.

CRÈMERIE à vendre, 1.500 fr. Recette, 60 fr. par jour, boulevard de la Major, 31.

BARAQUE de cordonnier à vendre sur terrain particulier. S'adresser au cordonnier, rue Sainte-Claire.

CRÈMERIE à enlever, seule sur grand boulevard, en face église, à côté des écoles, p. un scieur circulaire, à Gémenos (B.-du-Rh.),

## OCCASIONS

VENDEZ tous vos vieux bijoux, brillants, vieux dentiers, le paie très cher. Voir 4, rue Rouvière, au magasin.

MACHINES à coudre depuis 25 fr. et autres p. confection, 43, Grand'Rue, 2<sup>e</sup> étage.

MACHINES à coudre pour soulers et autres, à l'occasion, 99, avenue d'Arène.

CHAT, dentiers et objets or, argent, plaqué, ligne, Toussaint, horloger, entrée des Halles, Avignon.

CHAT, vente, échange des bijoux or, argent et pierres fines, neufs et d'occasion, rue de la République, 25.

VIN. On achèterait matériel pour débit de vin. S'adr. ou écr. Matériel, 97, rue de Lodi, magasin.

A VENDRE vieux mannequins, appareils à gaz, bureau école, chaises, vieux fer et cuivre, globe à gaz neuf, 3, rue des Beaux-Arts au 1<sup>er</sup>.

NOTEUR

Moteur gaz pauvre, 50 HP est demandé. Ecr. Blanc et Brassier, à Apt (Vaucluse).

---

## CAPITAUX

COMMANDITAIRE est demandé pour mise en exploitation mine d'or. S'adr. ou écr. Mad. Detraux, 189, rue de Rome.

---

## ANIMAUX

CHIEN pollicier, 3 mois, à vendre, rue d'Italie, 106, restaurant.

---

## PERDUS ET TROUVÉS

PETIT charretton, de la gare St-Charles, peint en bleu, a disparu le 5 courant. Ce charretton a été vu à 11 h., à St-Giniez. Ch. 219, trainé par 2 gamins âgés de 12 à 13 ans. Une récompense de 20 fr. sera donnée à la personne qui pourra renseigner M. Pasquet, joueur de charrettons, à la gare Saint-Charles, coté arrivée.

FOX-TERRIER perdu mardi, tête rousse et noir, répondant au nom de Ponpon. Ramener contre récompense boulevard National, 117, au 4<sup>e</sup> étage.

PERDU paquet affiches films Pathé. Rapportier, 107, rue de Rome, A. Jaume.

---

## MARIAGES

MARIAGES sérieux et honorables, sans agence, par journal Le Réveil, 6 bis, rue du Sénéchal, à Toulouse. Discretion assurée

POSTE RESTANTE privée. Faites adresser vos lettres mariages. Si vous désirez vous marier, adressez-vous au Matrimonial-Office L'Universel, 13, rue de la Palud, Marseille.

M. 60 ans, veuf sans enfant, avec avoir, dés. s'unir avec dame sans enfant, de 40 à 50 ans, avec avoir ou pension. Ecr. Jourdan, boulevard Rey, 22, Mazargues.

M. célib., bien, 43 a., prof. industr., p. avoir épouserait dem. comm. ou propr. de ville ou campagne. Très sérieux. Ag. s'abat. Ecr. M. Jammes, poste restante Colbert, M<sup>o</sup>.

---

## AVIS DIVERS

### COMBUSTIBLES

BOIS chène vert et autres, charbon de bois en sac de 25 kilos, livré de suite, rue de la Comète, 5, téléph. : 36-24, Vincent.

### GARDES PROPRIETES

HOMME, 30 ans, marié, s. enf., réformé, dem. place concierge, garde, et pouv. s'occuper de travaux divers. Ecr. Jauffel, 41, quai du Canal, Marseille.

---

### ALIMENTATION

AU LIEU d'olive et huile d'arachide fine: sa-vons 72 %; café, riz Saigon, riz glacé, confitures, miel, pâtes, produits pour la cuisine; correspondants à Paris, Lyon, Marseille et Cannes. Martin, rue Rollin, 2 bis, Avignon.

### AUTOMOBILES ET CYCLES

ON ACHETEUR camion auto occasion, 5 à 6 tonnes. Ecr. Picheur, vins, Perpignan.

CYCLETTE hommes et dames, neuves et d'occasion, ventes et achats, échanges, réparations, accessoires, gros et détail. Gabriel Julien, 6, rue Lafon, Marseille.

OTO d'occasion à vendre, Magat-Debon, mise à neuf, Prix à débattre. Cougiers s'abst. M. Charles, bar Vauban, promenade Corniche, 245. Pour visite: de 2 à 5 heures soir.

A VENDRE bicyclette roues libres, 3 freins. A occasion. S'adresser rue du Petit-Saint-Jean, 42, au 1<sup>er</sup>.

---

### CONSULTATIONS JURIDIQUES

POUR ÊTRE FIXE pour toutes affaires, tous procédés, etc., voir Humbert, défenseur, rue Rouvière, 4. (Consultations: 3 fr.).

---

### MARRAINES

DEUX jeunes soldats belges, au front depuis 4 mois, désirant mariage. Voir leur adresse Bastin Martin et H. Pague, D. 68, 1<sup>er</sup> compagnie mitrailleurs, front belge.

QUATRE vagabonds de la gloire demandent quatre marraines - Au nid resmand qui mal y pense. Ecrire E. Le Blond, P. Pichon, B. Beltroude, A. Poulenc, quartiers-maitres canoniers Waldeck-Rousseau, par Bureau Naval, Marseille.

ADJUDANT d'artillerie, aspirant officier, 42 ans, demande marraine jeune et gentille. Ecr. G. Picard, D. 21, 1<sup>er</sup> batterie, armée belge en campagne.

POULX belge demande marraine. Ecrire Léon Golaud, T. S., E.-M., 4<sup>e</sup> gr. D. 19, armée belge.

JEUNE SOLDAT demande jeune et gentille marraine André Besombe, escadron A-R-2, Bar B. C. M., Paris.

LE SOLDAT Hermès Michel, D. 65, 6<sup>e</sup> compagnie, armée belge en campagne, demande gentille marraine.

PETITE MARRAINE pour correspondre est demandée par Pierre Lange, D. 53, 4<sup>e</sup> compagnie mitrailleurs coll., armée belge.

WILQUIN Arthur, Faillier Albert, Wydan Et Louis, D. 234, E. M., 3<sup>e</sup> bataillon, signaleurs, tous b. de l'armée belge, désirent chacun une marraine ou une correspondante.

JEUNES POULX de la classe 1918 demandent correspondance avec des gentilles marraines sérieuses, pour faire passer le café, Antoine Pinocelly, Mielle Armand, Dorcel Henri, Ocelli Jean, au 15<sup>e</sup> d'infanterie, 33<sup>e</sup> compagnie, 3<sup>e</sup> bataillon, au front.

JEUNE ZOUAVE désire marraine pour d'acheter café, Morech, 4<sup>e</sup> mixte zouaves tirail., 23<sup>e</sup> zouaves, au front.

SOUS-OFFICIER belge, 26 ans, 3 ans front, s. nouv. parents restés Belges, cherche gentille marraine française. Photo si possible. Ecr. Grégoire, sergent, D-91, 3<sup>e</sup> compagnie, armée belge, au front.

AU FRONT depuis le début de la guerre, s. nouvelles de sa famille. Belge désire correspondre avec gentille marraine. Désire Hardie, marchand de bois logis gendarmerie belge, D-183, 3<sup>e</sup> peloton, en campagne.

COL BLEU, bonne fam., orph., seul, dem. marraine. Marius Thoinot, T. S. F., sur la vérité, par bureau naval, Marseille.

SOLDAT belge au front depuis le premier jour de la guerre, dés. marraine ou corresp. Ecr. Baudoux Joseph, D-283, C. M. M., armée belge en campagne.

DEUX JEUNES MARINS désirent marraines jeunes et spirituelles p. chasser café. Ecr. L. B., chauffeur et A. R., mécanicien, à bord du Ténédis, B. C. N.

QUELQUES MARINS désirent marraines de guerre pour échanger impressions. Ecr. à Marval Edmond, électricien cuirassé Provence, par B. P. N., Marseille.

Les annonces envoyées par la Poste, soit directement par nos lecteurs, soit par l'intermédiaire de nos correspondants et dépositaires, doivent être accompagnées de leur montant, calculé à raison de 50 centimes la ligne, en Mandat-Poste ou en Bon de Poste. Les annonces non accompagnées de leur montant ne seront pas insérées.

Nos prochaines annonces paraîtront MERCREDI 14 NOVEMBRE.